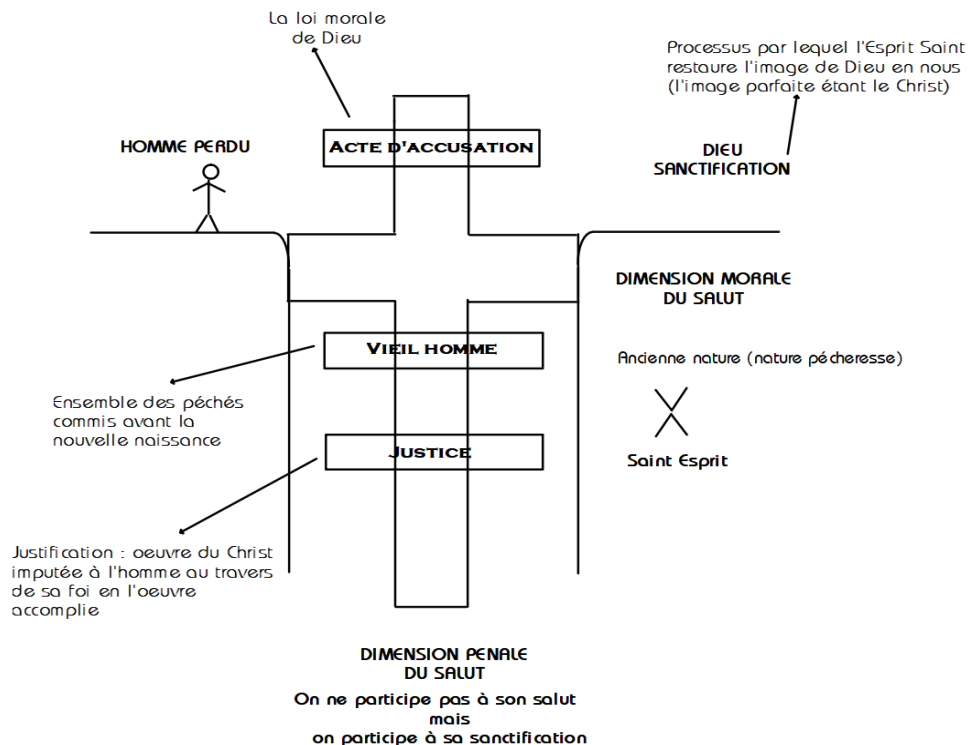


INTRO CULTE

« Pourquoi m'appelez-vous Seigneur et ne faites-vous pas ce que je dis ? » Vous m'appelez le chemin et ne me suivez pas... Vous m'appelez la vie et ne me vivez pas... Vous m'appelez maître et ne m'obéissez pas... Si je vous condamne, ne me blâmez pas... Vous m'appelez pain et ne me mangez pas... Vous m'appelez la vérité et ne me croyez pas... Vous m'appelez Seigneur et ne me servez pas... Si je vous condamne, ne me blâmez pas. »

Jeff O'Hara



Nous avons vu la semaine dernière que nous étions justifiés par Dieu, jugés non coupables, en vertu de la foi que nous avons placée dans l'oeuvre accomplie par Jésus à la croix. Et que cette justification constituait dans l'image de l'armure du chrétien utilisée par Paul dans sa lettre à l'église d'Ephèse, la cuirasse supposée protéger notre coeur des assauts de l'ennemi de nos âmes et de notre propre culpabilité. Nous avons rappelé également que nous n'étions pour rien dans notre justification, qu'elle était tout entière l'oeuvre de Dieu et que nous ne pouvions pas perdre le statut qu'elle nous donnait puisque celui-ci reposait sur Dieu seul. Par

contre, nous avons également dit que si la justification constituait le côté juridique du plan de salut conçu par Dieu, le volet moral, lui, consistait en un changement d'attitude profond et progressif appelé la sanctification et mené à bien par le Saint Esprit en partenariat avec nous. Au début de cette semaine, lors d'un temps de réflexion et de lecture biblique, je me suis senti encouragé à compléter les choses. Donc, avant de nous attaquer au troisième élément de notre armure, dont nous parlerons la semaine prochaine, je vous propose de nous arrêter sur quelques versets tirés de l'épître aux Hébreux qui « semblent » s'opposer au côté immuable de la justification (*une fois pour toutes*). Rassurez-vous, l'objectif n'est pas ici de vous effrayer, mais bien de tenter de discerner tout le conseil de Dieu en cette matière.

« En effet, ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté au don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté à la bonne parole de Dieu et aux puissances du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, il est impossible de les amener une nouvelle fois à changer d'attitude, puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement. Lorsqu'une terre arrosée de pluies fréquentes produit des plantes utiles à ceux pour qui elle est cultivée, elle reçoit de Dieu sa part de bénédiction. Mais si elle produit des ronces et des chardons, elle est jugée sans valeur, bien près d'être maudite, et on finit par y mettre le feu ».

Hé 6 : 4-8

« En effet, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une terrible attente du jugement et l'ardeur du feu qui dévorera les adversaires de Dieu. Celui qui a violé la loi de Moïse est mis à mort sans pitié, sur la déposition de deux ou de trois témoins. Quelle peine bien plus sévère méritera-t-il donc, à votre avis, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura jugé sans valeur le sang de l'alliance grâce auquel il a été déclaré saint et aura insulté l'Esprit de la grâce? Nous connaissons en effet celui qui a dit: C'est à moi qu'appartient la vengeance, c'est moi qui donnerai à chacun ce qu'il mérite! Il a ajouté : Le Seigneur jugera son peuple ».

Hé 10 : 26-30

Ces passages semblent apporter un solide bémol au fait, défendu par d'autres passages de la Bible, qu'un homme ne peut pas perdre par ses actes ou son attitude la justification qu'il possède par la foi en Christ. J'aimerais de plus vous dire que ces deux passages que nous venons de lire ne sont d'ailleurs pas les seuls à modérer notre enthousiasme sur le sujet. Comme toujours dans ces cas-là, il faut scruter l'ensemble des textes traitant du sujet et les mettre en corrélation, afin que surgisse la lumière ou en tout cas, un début d'explication. Nous avons assez parlé des tensions existant parfois dans nos existences et dans les textes bibliques pour ne plus avoir peur de cet exercice. Ces terribles paroles ont reçu diverses interprétations, ce qui n'étonnera personne. Mais soyons honnêtes, celles-ci ont été souvent dictées par un intérêt dogmatique, faire en sorte qu'une opinion triomphe de l'autre. Les choses ne sont en réalité pas si simples si l'on veut vraiment faire honneur aux textes. L'on ne peut néanmoins nier qu'au premier abord, comme je l'ai déjà évoqué, ces paroles paraissent être en opposition avec d'autres enseignements de l'Écriture. Pour information, elles ont été la principale cause pour laquelle l'Église d'Occident a longtemps refusé de recevoir l'épître aux Hébreux dans le canon biblique, car elles étaient conformes aux vues plus strictes des Novatiens¹ et des Montanistes², qui refusaient de réintégrer dans l'Église ceux qui avaient renié la foi chrétienne en temps de persécution.

¹ Doctrine de l'antipape Novatien et de ses partisans, à partir de 250 de l'ère chrétienne, qui, reprochant au pape Corneille son indulgence à l'égard des chrétiens qui avaient faibli devant les persécuteurs, refusaient à l'Église le droit de « lier et délier », et répétaient le baptême conféré par ceux qu'ils jugeaient indignes (d'apr. Dess. 1980). Dans la querelle du novatianisme, où cette épître [aux Hébreux] avait plusieurs raisons d'être employée, il n'en est pas fait mention (Renan, Saint-Paul, 1869, p. LVI).

² Mouvement spirituel et prophétique, fondé en Phrygie au iies. par le moine Montan qui, prétendant avoir reçu des révélations particulières du Saint-Esprit, annonçait l'imminence de la fin du monde et l'avènement du millénium et invitait les chrétiens à s'y préparer en pratiquant un ascétisme rigoureux. De toutes parts il se forma dans l'Église des petites aristocraties (...). L'une d'elles, une aristocratie de piété, fut le montanisme (Renan, Église chrét., 1879, p.141). La messe, les vêpres, toute la liturgie, on les doit à un premier flot d'enthousiasme juif et phrygien, dont nous avons pu voir les explosions dans l'histoire du montanisme (Barrès, Cahiers, t.14, 1922, p.16). À Rome, le pape Zéphyrin (198-217), après quelques hésitations, condamne le montanisme (Encyclop. univ. t.191975, p.1289).



Martin Luther relève lui aussi la contradiction qu'il y a entre cet enseignement, d'après lequel le pécheur peut déchoir de la grâce, et celui de Paul sur l'élection et sur l'assurance du salut³. Luther se fonde d'ailleurs principalement sur notre passage pour refuser à l'épître aux Hébreux une pleine autorité canonique. J'ai bien entendu un énorme respect et une infinie reconnaissance envers Dieu pour l'œuvre et la vie de Martin Luther, mais je ne pense pas à titre personnel, que se

contenter de mettre en doute l'inspiration des textes qui ne nous conviennent pas ou nous posent problème soit bien raisonnable. Pour tenter de trouver le vrai sens de cette déclaration, il importe de se souvenir :

- *Qu'elle est adressée à des chrétiens chancelants dont la foi est ébranlée et le zèle refroidi, et qui sont en danger d'abandonner le christianisme.*
- *Qu'il faut l'interpréter à la lumière de tout l'Évangile, car la vérité complète ressort pour nous de l'ensemble des Écritures, jamais de telle ou telle déclaration prise isolément.*

Déchu de la foi? Retour à Dieu impossible?

Ces paroles donnent cependant lieu à deux questions : Est-il possible que des hommes qui ont éprouvé tout ce que suppose Hébreux 6 : 4- 5, déchoient entièrement de la foi? Et pourquoi leur retour à Dieu par la repentance et la conversion est-il impossible? Je relis les paroles d'hébreux 6 :

« En effet, ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté au don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté à la bonne parole de Dieu et aux puissances du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, il est impossible de les amener une nouvelle fois à changer d'attitude (à la repentance), puisqu'ils crucifient de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement ».

Pour répondre à ces questions, et d'abord à la première, il faut se faire une idée juste de ce qu'est l'assurance du salut fondée sur la grâce de Dieu. Nul n'obtient cette assurance, si ce n'est par une foi vivante en Jésus-Christ, et par le témoignage du Saint-Esprit au-dedans de lui⁴. Sa persévérance finale est dès lors pour lui un objet de foi, tout comme la grâce de Dieu en Jésus-Christ sur laquelle elle repose. On a foi dans la grâce de Dieu, c'est ce qui fait que nous sommes sauvés et devenons un de ses enfants, mais c'est également la persévérance dans la foi tout au long de notre vie qui manifestera que nous avons bien la foi en cette grâce. Cette foi implique donc, à chaque époque de son développement, aussi bien qu'au premier moment, une sincère repentance et la fidélité du cœur au Sauveur. Personne ne reçoit l'assurance de son élection comme une sorte de garantie d'immunité qui lui permette de vivre ensuite comme bon lui semble, et de se passer de la repentance et de la foi au quotidien. Rappelez-vous les paroles de Paul en Romains 6 : 1-3 :

« Que dirons-nous donc? Allons-nous persister dans le péché afin que la grâce se multiplie? Certainement pas! Nous qui sommes morts pour le péché, comment pourrions-nous encore vivre dans le péché »

Rappelez-vous :

Un enfant de Dieu véritable ne se passe rien !

L'enfant de Dieu est élu « dans la sanctification de l'Esprit, **pour** l'obéissance et pour l'aspersion du sang de Jésus-Christ », qui le purifie de tout péché⁵.

« Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera »⁶.

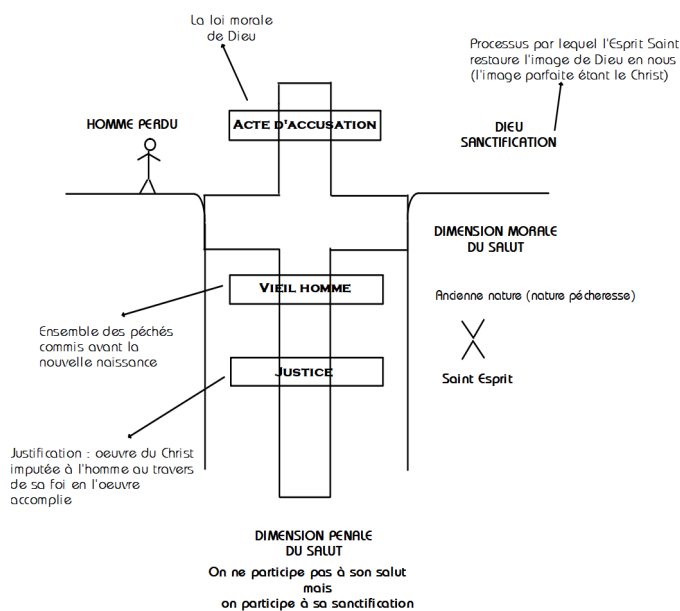
³ Romains 8 : 28-39

⁴ Romains 8 : 16

⁵ 1 Pierre 1 : 2

⁶ Matthieu 10 : 38-39

En un mot, son assurance est d'une nature morale aussi : elle engage sa conscience, tous ses sentiments, tous ses rapports avec Dieu, elle laisse subsister toute sa responsabilité et même, elle rend cette responsabilité toujours plus grande. Au plus on se soumet à l'Esprit Saint, au plus on prend conscience des choses et au plus on affine les choses. Cette assurance ne peut donc être conservée que de la manière même dont elle est née, c'est-à-dire en étant conscient au quotidien de qui est Dieu, de qui je suis, de ce qu'il a accompli pour moi au travers de son Fils. C'est de cette manière que nous avons reçu la grâce de Dieu, c'est de cette manière que notre foi en cette grâce est née et c'est donc de cette manière que, chaque jour, je dois vivre ma vie! Si j'ai possédé cette assurance hier sans avoir aucune illusion sur mon compte, ce souvenir ne peut me la garantir pour aujourd'hui, il faut que cette foi soit vivante en moi aujourd'hui. Et ça, c'est ma responsabilité.

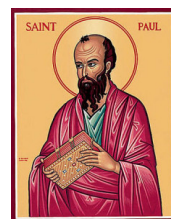


Cette assurance doit m'être renouvelée par la même grâce de Dieu qui me l'a donnée, elle doit être maintenue vivante, par l'action de cette grâce, reçue dans une humble repentance et une foi véritable. Combien de fois par jour, par semaine, par mois, demandez-vous pardon à Dieu? Combien de fois par jour, par semaine, par mois, lui dites-vous merci? Le Christ est-il vraiment le Seigneur de votre vie? Si l'on considère bien cette harmonie de l'action de Dieu et de l'action de l'homme dans l'œuvre du salut, on comprendra qu'il en résulte deux conséquences en apparence contradictoires, mais enseignées dans la Parole de Dieu, parce qu'elles se rejoignent fort bien dans la nature morale de l'homme. La première, c'est que le chrétien, fondé sur la grâce de son Dieu qui est fidèle pour le garder jusqu'à la fin et pour tout accomplir en lui⁷, peut avoir la pleine et

entière assurance de son salut, y trouver la paix, la joie, et par là même être capable de s'opposer à tous ses ennemis spirituels⁸. La seconde, que l'auteur enseigne ici en termes clairs et terribles, c'est qu'il y a toujours pour l'homme vivant sur cette terre, la possibilité de déchoir entièrement de la foi. Vous aurez remarqué que je ne dis pas déchoir de la grâce, mais bien de la foi. La grâce est de la responsabilité de Dieu, notre foi et la conserver envers et contre tout et la faire grandir, est la nôtre, même si on le fait en comptant sur l'aide de Dieu :

« Ainsi, mes bien-aimés, vous qui avez toujours obéi, non seulement quand j'étais présent, mais bien plus encore maintenant que je suis absent, mettez en œuvre votre salut avec crainte et profond respect. En effet, c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire pour son projet bienveillant ».

Phil 2 : 12-13



Je pense qu'on fait passer les exigences d'un système avant les résultats d'une exégèse impartiale si on prétend, comme certains le font, que ceux qui ont « fait défection » et dont on parle dans nos deux passages d'Hébreux, n'avaient pour toute assurance qu'une illusion, ou que Dieu leur avait accordé certaines grâces, mais que celles-ci n'ont pu vaincre la dernière et secrète résistance de leur cœur. On leur a servi les amuse-gueules, mais ils n'ont pas voulu du plat! Pour le dire autrement, les personnes dont parle ici l'auteur de notre épître n'auraient jamais été véritablement chrétiennes, elles ne seraient pas passées par la nouvelle naissance⁹. Pourtant, « Avoir été une fois éclairés » par la lumière divine et tirés par elle de nos ténèbres naturelles, « avoir goûté le don céleste » de la grâce, « avoir été faits participants du Saint-Esprit » qui régénère les âmes, « avoir goûté la bonne Parole de Dieu et par elle les puissances du siècle à venir », c'est-à-dire les influences de cette Parole et de cet Esprit qui nous donnent dès ici-bas un avant-goût et une expérience de la vie auprès de Dieu, toutes ces choses constituent les traits principaux de la conversion, les signes auxquels

⁷ Jean 10 : 27-29; 1 Thessaloniens 5 : 23, 24; comparez Philippiens 1 : 6

⁸ Romains 8 : 28-39; Ephésiens 6 : 12-18

⁹ Jean 3 : 3

une âme peut connaître qu'elle est en état de grâce, qu'elle bénéficie de la grâce. D'ailleurs, l'auteur déclare que s'il y a rechute, il ne reste plus de possibilité d'être *encore renouvelé par la repentance* ou à la conversion, ce qui suppose que la repentance et la conversion avaient déjà bel et bien eu lieu!

Retour à Dieu par la repentance impossible?

Ceci touche à notre seconde question : pourquoi est-il « impossible qu'ils soient amenés à la repentance (grec de les renouveler, de les ramener)? Voici comment l'auteur exprime et motive son jugement :

*« ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu
et l'exposent à l'ignominie, pour eux-mêmes, »¹⁰*

c'est-à-dire « pour leur propre compte ». Ils renouvellent envers Christ l'acte par lequel ses ennemis assouvissent leur haine, en le crucifiant! L'auteur affirme donc que ces chrétiens crucifient à nouveau dans les faits Celui qui a été crucifié pour eux et en qui ils avaient par le passé placé leur confiance! Ils sont d'autant plus coupables, nous dit l'auteur, qu'on ne peut plus dire, que Christ ne peut plus adresser à son Père cette prière en leur faveur : « *Ils ne savent ce qu'ils font* »¹¹. Pourquoi? Parce qu'ils ont été éclairés. Ils savent donc ce qu'ils font... Et puisqu'ils ont eu part au Saint-Esprit, ils sont tombés dans le seul péché qui, de l'aveu même de Jésus est le seul impardonnable, le péché contre le Saint-Esprit; auquel l'auteur fait à mon sens référence ici. Ce péché est mentionné pour la première fois dans un avertissement adressé par Jésus à des pharisiens qui l'accusaient de chasser les démons par le prince des démons¹². Ces pharisiens n'étaient évidemment pas dans la même situation que les chrétiens visés par notre auteur. Ils n'avaient pas reçu les grâces dont ceux-ci avaient été comblés; et cependant, ils étaient eux aussi en danger de commettre le seul péché que Dieu ne peut pas pardonner. Parce qu'en accusant Jésus d'agir sous l'impulsion de Satan, ils résistaient au témoignage de leur conscience qui rendait hommage à la sainteté du Sauveur. Mes amis, pour parvenir à dire que le Dieu Saint est en fait habité par le diable, il faut vraiment résister. La distinction que Jésus établit à cette occasion entre le blasphème contre l'Esprit et les autres sortes de blasphèmes, s'applique à plus forte raison aux hommes qui ont été « *faits participants de l'Esprit-Saint* ».

Blasphémer contre Dieu

C'est ce que peuvent faire en général ceux qui ne le connaissent pas, qui ne connaissent pas sa Parole.

Blasphémer le Fils

Peut être le péché de ceux qui le connaissent par ouï-dire, mais pour qui il est resté intérieurement étranger, qui n'ont eu en lui qu'une croyance « historique ». La grande majorité de la chrétienté aujourd'hui, sans doute. Comment peux-tu dire une chose pareille? Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Jésus :

*« Quelqu'un lui dit: «Seigneur, n'y-a-t-il que peu de gens qui soient sauvés?»
Il leur répondit: «Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. En effet, je
vous le dis, beaucoup chercheront à entrer et ne le pourront pas »¹³.*

Mais...

Blasphémer le Saint-Esprit

Ne peut être que le fait de ceux à qui Dieu et le Sauveur se sont intérieurement révélés par le témoignage de l'Esprit-Saint. Ce péché-là, celui qui le commet, le fait avec une claire et pleine conscience de ce qu'il fait, il est le fruit d'un endurcissement volontaire et progressif. Or, c'est là précisément ce qui rend impossible la repentance et la conversion. Réfléchissons un peu...

10 Hé 6 : 6

11 Luc 23 : 34

12 Matthieu 12 : 32

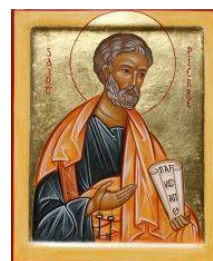
13 Luc 13 : 23-24

Toutes les grâces de Dieu ont été appliquées à ce pécheur, et il les a tournées en dissolution. J'irais même jusqu'à dire qu'exercer de nouveaux moyens de salut envers cette personne, loin de la sauver, ne ferait que la rendre davantage coupable.

*L'impossibilité de son renouvellement est une impossibilité morale (voir schéma),
tout comme l'assurance du chrétien pécheur,
fidèle par sa soumission à l'Esprit et son combat contre son ancienne nature
ainsi que par sa persévérance dans la foi, est une assurance morale.*

Si je sais que je suis sauvé aujourd'hui, c'est parce que je persévère, autant que parce que Dieu a tout accompli pour moi. Il a fait ce que je ne pouvais pas faire, mais je dois faire ce que j'ai à faire : me sanctifier! On a, au travers de nombreuses publications théologiques, parfois nié que l'auteur ait eu en vue ce péché impardonnable. Mais il y a dans notre épître un autre passage qui ne laisse pas de doute à cet égard, c'est Hébreux 10 : 26-29 que nous avons lu tout à l'heure. D'ailleurs, que cette déchéance irrémédiable puisse se produire chez des âmes qui ont accepté le salut et sont nées à la vie chrétienne, c'est ce qui ressort de plus d'un enseignement de Jésus : - le mauvais serviteur avait reçu un talent¹⁴; les vierges folles avaient eu de l'huile dans leur lampe¹⁵; elles disent bien aux vierges sages : « *Nos lampes s'éteignent* ». (v8) - le sarment qui ne porte pas de fruit et qui est retranché était pourtant un sarment du cep¹⁶. Tous ces différents personnages ont eu part, de toute évidence, au Saint-Esprit, mais ils sont tombés dans le péché contre l'Esprit. « *Pécher volontairement* » (expression choisie par antithèse à Lévitique 4 : 2 ou l'on envisage que le péché involontaire) ne signifie pas ici commettre un acte isolé contraire à la loi de Dieu. Ça, nous le faisons tous chaque jour! Ainsi que le contexte le prouve, l'auteur entend par cette expression une révolte persistante, une rechute totale et définitive, un abandon de la vérité évangélique, reconnue et accueillie dans un premier temps et rejetée par la suite au travers de sa vie. Et c'est contre ce péché-là qu'il prononce ces paroles sévères : « *il ne reste plus de sacrifice pour les péchés* ». Le pécheur, n'ayant plus aucun moyen de réconciliation avec Dieu, se trouve seul face à Lui, en attente du jugement. Son état ici-bas est déjà terrible, mais son statut à venir est devenu incertain. **Il est en quelque sorte passé du jugement au salut et à la vie, et puis à nouveau au jugement.** C'est terrible! Un dernier passage pour la route :

« En effet si, après avoir échappé aux souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils se laissent reprendre et dominer par elles, leur dernière condition est pire que la première. Il leur est arrivé ce que disent avec raison les proverbes: Le chien est retourné à ce qu'il avait vomit et: «La truie à peine lavée s'est vautrée dans le borbier».



2P 2 : 20, 22

Que dire pour conclure? Qu'il ne faut pas sous-estimer l'incroyable importance de notre sanctification aux yeux de Dieu. Nous devons y prêter la plus grande attention. On ne peut pas agir en touriste! On ne peut pas vivre sa vie comme si Dieu n'existait pas! Prenons garde aux symptômes : quelle place occupe vraiment Dieu dans ma vie? Quelle place occupe sa Parole dans ma vie? Est-ce que je tiens compte de ce que Dieu dit? Suis-je plus proche de Lui aujourd'hui que le jour de ma « naissance »? Ma foi n'est-elle plus qu'apparence ou constitue-t-elle l'ancre de ma vie? Où en est mon obéissance envers Dieu? Est-ce que je suis impliqué dans la vie de l'église ou est-ce le cadet de mes soucis? Est-ce que je brille surtout par mon absence ou par une présence qui n'en est pas une? Est-ce que c'est Dieu le plus important pour moi? Car dans l'absolu, on fait toujours tout pour ne pas perdre ce qui est le plus cher à nos yeux. Quel est l'amour de notre vie? J'aimerais dire encore ceci pour nous encourager. A titre personnel, j'ai connu un moment dans ma vie où j'ai, moi aussi, du moins dans les faits, abandonné Dieu. Un temps où j'ai cessé de demeurer en mon Seigneur. Si je suis là aujourd'hui devant vous, c'est parce que sans doute, malgré tout, malgré les apparences, les racines qui m'unissaient à Lui et Lui à moi, étaient profondes. C'est vrai que mes nombreuses repentances secrètes durant cette période n'ont pas été immédiatement suivies d'effets en pratique. Mais un jour, la lumière a

14 Matthieu 25 : 15-30

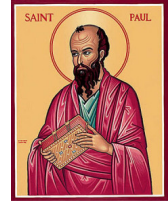
15 Matthieu 25 : 1-12

16 Jean 15 : 2-6

repris ses droits. Je connais et vous connaissez peut être aussi des frères et des sœurs en Christ partis en errance pour un plus ou moins long moment, des hommes et des femmes qui de toute évidence avaient abandonné leur Seigneur, et qui sont revenus. N'oublions donc pas pour nous-mêmes et pour les autres que notre Père nous aime, et que notre prière et notre présence si elle est possible dans ces moments d'abandon, d'apostasie apparente, est souhaitable et nécessaire. Soyons là les uns pour les autres comme cet ange dans l'évangile de Luc venu fortifier la foi de Jésus dans le jardin de Gethsémané en lui rappelant par sa simple présence la réalité du ciel et de la Présence de Dieu¹⁷. Faisons tout pour ne pas être simple spectateur de l'apostasie des autres et nous contenter d'exprimer des regrets. Bien entendu, il y a ceux qui ne retrouvent jamais le chemin de la maison... Et dans ce cas, il reste le jugement de Dieu un jour, mais pas le nôtre. Et rappelons-nous la pierre angulaire de toute vie en Dieu :

*« Examinez-vous vous-mêmes pour savoir si vous êtes dans la foi;
mettez-vous vous-mêmes à l'épreuve ».*

2Co 13 : 5



Et pour apaiser notre crainte, rappelons-nous ceci :

« Ce n'est pas la volonté de votre Père céleste qu'il se perde un seul de ces petits »¹⁸.

Faisons donc tout pour que notre volonté ne s'oppose pas à la sienne.

¹⁷ Luc 22 : 43

¹⁸ Matthieu 18 : 14